

Rennes, le 16 septembre 2024

Réhabilitation complète du groupe scolaire Colombier

Les élus municipaux ont approuvé le programme de réhabilitation du groupe scolaire Colombier (quartier Centre), qui regroupe une école maternelle et une école élémentaire. La Ville investit 6,7 millions d'euros pour améliorer les conditions d'accueil dans un établissement entièrement rénové.

Le groupe scolaire Colombier accueille 240 enfants, 91 en maternelle (4 classes) et 149 en élémentaire (7 classes). Construit en 1976, il doit faire l'objet de travaux de modernisation et de réhabilitation. Le chantier concerne la globalité du bâti, soit plus de 2 000 m², et il prévoit de créer environ 310 m² de surfaces supplémentaires, en extension.

Une rénovation complète et une amélioration fonctionnelle

Le programme des travaux concerne la rénovation en profondeur du bâti : le désamiantage des locaux, la reprise de l'étanchéité des couvertures et la correction thermique et acoustique de l'enveloppe du bâtiment.

Ils se conjuguent avec une amélioration fonctionnelle des locaux, pour de meilleures conditions d'accueil. Ce travail a donné lieu à une large concertation avec les équipes enseignantes et périscolaires sur les usages des locaux, notamment les circulations et le hall, pour créer un espace d'accueil des parents, commun aux deux écoles, et des espaces d'activités scolaires en petits groupes.

D'autres surfaces seront optimisées pour y permettre de nouveaux usages : des ateliers côté maternelle, la possibilité de mieux investir les extérieurs pour offrir aux élèves la possibilité de bénéficier d'enseignements type "l'école dehors" (il s'agit de sortir de la salle de classe pour enseigner autrement en se rendant régulièrement dans des espaces extérieurs).

Les salles du restaurant scolaire seront également mutualisées pour permettre un usage en salle de réunion en élémentaire et en atelier cuisine côté maternelle. Les travaux sur la partie restauration s'inscriront par ailleurs dans un nouveau référentiel qui vise à offrir de meilleures conditions de travail et de service aux agents et de répondre notamment à l'obligation du "0 plastique" de la loi Egalim.

À terme, la mutualisation de la salle de motricité et du dortoir pourrait être envisagée pour libérer de l'espace et accueillir une 5^e classe de maternelle.

Outre l'optimisation des espaces et des usages, le projet prévoit, pour répondre à l'ensemble des attentes (notamment l'agrandissement du restaurant scolaire, la création d'espaces dédiés au périscolaire, l'ouverture d'espaces adultes), des constructions nouvelles estimées à 310 m².

Des hautes ambitions environnementales

Le programme fixe les exigences environnementales les plus ambitieuses, allant au-delà de la réglementation RE2020 pour la construction neuve. Cela concerne notamment la réduction des consommations en énergie et la limitation de l'impact environnemental du bâti (utilisation d'énergie non carbonée et usage de matériaux biosourcés et géosourcés). Le projet vise, pour le bâtiment existant, une réduction a minima de 50% des consommations par rapport aux consommations actuelles.

L'installation de panneaux photovoltaïques, élément majeur de l'adaptation du bâti au défi climatique, est également prévue. Pour rappel, la Ville installe chaque fois que cela est possible des panneaux solaires dans les bâtiments nouveaux ou rénovés. Douze groupes scolaires sont concernés à ce jour : Poterie, Clemenceau, Oscar-Leroux, Champion-de-Cicé, Nelson-Mandela, Albert-de-Mun, Villeneuve, Torigné, Simone-Veil, Toni-Morrison, Miriam-Makeba, Jacques-Prévert.

Un investissement de 6,7 millions d'euros

Le coût global de l'opération (valeur de livraison) est estimée à 6 670 000 € TTC.

La conception et le suivi de la réalisation seront réalisés par la Ville.

L'opération sera réalisée en site occupé avec la location de modulaires pour limiter au maximum l'inconfort des enfants et des équipes éducatives.

Calendrier

A la suite du démarrage des études de conception cet été et du vote des élus municipaux (16 septembre 2024), le planning prévisionnel de l'opération prévoit :

- Dépôt du permis de construire : mai 2025
- Démarrage des travaux : début 2026
- Livraison en deux phases : rentrée 2027 pour la partie maternelle/restauration puis rentrée 2028 pour l'élémentaire.

Une réhabilitation vertueuse, grâce à la chronotopie

Le projet Colombier s'inscrit dans le cadre de la démarche "Chronotopie d'école", initiée par la Ville. Il s'agit d'aborder la question des temps scolaires et de l'espace du bâti comme une réponse possible aux besoins des utilisateurs. L'enjeu est d'ouvrir le patrimoine scolaire à d'autres publics que les enfants et les équipes éducatives, sur les temps non scolaires. Et aussi, dès lors que des travaux sont prévus, d'optimiser les espaces, sans nuire à la qualité des usages et des accueils.

L'approche temporelle appliquée au groupe scolaire Colombier a permis de répondre aux besoins des utilisateurs tout en limitant de façon significative les surfaces à construire. Au total, 200 m² de constructions neuves ont été évités. Cela concerne : la possibilité d'une nouvelle salle de classe de 60 m², récupérée sur le dortoir actuel, l'extension de 16 m² de ce dernier, la création d'ateliers en maternelle de 34 m², une bibliothèque – centre documentaire de 60 m² en maternelle et un espace parents de 20 m².

Cette sobriété permet de limiter l'impact sur les surfaces des cours de récréation. Celles-ci seront réaménagées dans la continuité des travaux du bâtiment, suivant les préconisations du référentiel "cour d'école végétalisée et non genrée".

Cette approche s'applique aussi sur le projet à l'œuvre à Albert-de-Mun, où près de 220 m² de construction ont été évités.

Chronotopie : un séminaire au mois d'octobre

Dans les territoires en transition, la sobriété se compte aussi en mètres carrés. Pour limiter notre impact environnemental, se renouveler sans s'étaler, accueillir en évitant de construire, les villes doivent s'intensifier et repenser le partage des espaces.

Le temps devient ainsi le meilleur allié pour optimiser les usages des lieux et des bâtiments. Les rythmes de la ville deviennent une clé de l'aménagement urbain de demain.

C'est ainsi que l'approche temporelle permet à la fois de déployer des m² dans un bâtiment et dans un quartier, tout en favorisant de nouvelles synergies entre les habitants, associations, usagers des lieux...

Sur ce thème, la Ville et la Métropole de Rennes organisent un événement ouvert à toutes et tous (séminaire, tables-rondes et ateliers), piloté par le Bureau des temps et la mission Nouvelles Fabriques de la Ville de Rennes, Ville et Métropole, les 15 et 16 octobre prochain.

À Rennes : les autres grands chantiers en cours et à venir

Pour rappel, la Ville de Rennes investit plus de 82 millions d'euros sur la période 2021-2027 pour agrandir, restructurer et rénover son patrimoine scolaire. Il s'agit du premier poste de dépense de la Ville. Au-delà de ces grands investissements, elle consacre un budget de 1,5 million d'euros chaque année à des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire : travaux de remplacement des menuiseries, de rénovation de sanitaires, de sécurisation, de mise aux normes, etc.

Cette année encore, d'importants travaux sont programmés dans les écoles rennaises. Il s'agit de moderniser les installations pédagogiques mais aussi d'assurer la rénovation énergétique des bâtiments qui accueillent les enfants : travaux d'isolation thermique et remplacement des menuiseries par exemple.

D'autres projets structurants sont programmés :

- Restructuration et extension de la maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire Guyenne (Villejean), pour un budget de 6 millions d'euros (travaux en cours) ;

Les travaux prévoient la création d'une classe de maternelle, d'un espace pour les ateliers des temps périscolaires et d'un préau ; la redistribution des espaces du rez-de-chaussée ; l'agrandissement des salles de restauration et la création de nouveaux sanitaires. La livraison est prévue fin 2025.



Vues avant et après les travaux (crédit : Rennes Métropole)

- *Restructuration et extension du groupe scolaire Volga (Le Blosne), pour un budget de 2,6 millions d'euros (travaux en cours) ;*



Esquisse du projet Volga (crédit : Rennes Métropole)

Il s'agit de créer deux classes de maternelle, des locaux périscolaires, un hall commun, un espace Parents avec son accès autonome, un pôle "adulte" côté maternelle avec une salle de pause mutualisée, un préau pour la maternelle, un local vélos. Le réaménagement de la salle de restauration pour l'élémentaire est également prévu.

La livraison prévisionnelle du chantier est fixée à la rentrée scolaire 2025. Le chantier, qui se déroule en plusieurs phases, a déjà permis de livrer la salle de restauration, le hall, le pôle d'accueil périscolaire, dont une salle mutualisée CALM et salle de motricité, le préau de la maternelle.

- *Restructuration et extension du restaurant scolaire de l'école Clemenceau (Bréquigny), pour un coût prévisionnel de 2,35 millions d'euros, pour une livraison prévue en juin 2026 ;*

- *Restructuration et extension de l'école Albert-de-Mun (Sud Gare), pour un budget de 7 millions d'euros, d'ici la rentrée 2027.*



Esquisse du projet : vues sur le nouveau bâtiment (crédit : atelier 56S - Betom Ingénierie - Cap Terre)

Les travaux permettront d'ouvrir, à la rentrée 2027, un groupe scolaire de 17 classes (4 classes maternelles et 13 classes élémentaires) et un nouveau bâtiment qui accueillera le restaurant scolaire, des espaces pédagogiques pour les enfants du Centre Angèle-Vannier, un espace parents et une salle polyvalente.